

LE JOUR, 1954
26 JANVIER 1954

LA CONVERTIBILITE DES MONNAIES **UNE DEFINITION HEUREUSE**

Le savant docteur Per Jacobsson, conseiller économique de la Banque des Règlements internationaux, vient de donner de la convertibilité des monnaies une définition humoristique digne de mémoire.

« La convertibilité, a-t-il dit, est la possibilité d'acheter une monnaie étrangère sans la permission préalable d'un fonctionnaire ».

C'est un aspect important de la liberté.

Et c'est un signe des temps que ce besoin de la liberté monétaire, au moment où les relations internationales prennent une telle ampleur et ressemblent à la respiration des vivants.

De même que l'idéal est de pouvoir entrer dans un pays étranger sans passeport et sans formalités vexatoires, de même la convertibilité des monnaies, (dans son sens relatif actuel) est un bienfait en soi. **Les échanges et les voyages dépendent d'elle.**

La convertibilité, ainsi conçue, signifie la faculté pour chacun d'acheter librement avec sa monnaie nationale la monnaie des autres. Elle signifie les portes ouvertes au lieu des guichets fermés, des interrogatoires et des contingentements. Elle doit être tenue, là où elle est acquise, pour un avantage immense.

Les guerres et les malheurs ont supprimé ou réduit la convertibilité pour un temps. C'est la chance d'un petit nombre de pays comme le Liban de l'avoir entière. **C'est l'espoir des autres de la rétablir, quoi qu'ils disent.**

Le paradoxe de ce milieu de siècle est qu'un formalisme effrayant y persiste alors que la terre se fait si petite.

Le mur mitoyen des frontières est souvent devenu un mur de prison. Cela est contraire au raisonnable et à l'humain.

Accueillons comme une contribution au bonheur de l'humanité la sobre définition du Dr Per Jacobsson, conseiller économique (et spirituel) de la Banque des Règlements internationaux, et passons à l'ordre du jour.